



AVIVA ASSURANCES
13 rue du Moulin Bailly - 92271 Bois-Colombes Cedex
Société anonyme d'Assurances Incendie, Accidents et Risques Divers
Entreprise régie par le code des assurances
Capital social 178 771 908,38 euros.
306 522 665 R.C.S Nanterre.

AVIVA VIE
70 avenue de l'Europe - 92273 Bois-Colombes Cedex
Société anonyme d'Assurances Vie et de Capitalisation
Entreprise régie par le code des assurances.
Capital social : 1 205 528 532,67 euros.
732 020 805 R.C.S. Nanterre

ATTESTATION D'ASSURANCE
Responsabilité civile des professionnels
RC des Professionnels

T103

AVIVA assurances
Par l'intermédiaire de
M CASADAVALL THIERRY
Agent Général
43 BIS RUE DE FLEURANCE
31400 TOULOUSE
Tél : 05 34 31 15 75 Fax : 05 34 31 15 76
casadavall-thierry@aviva-assurances.com
Immatriculation ORIAS : 07009201
www.orias.fr

Certifie que

SAS MIDI VISION
16 avenue de Gameville
31650 ST ORENS DE GAMEVILLE

est assuré par contrat n° **76895613**, pour la période du **30/10/2014** au **29/10/2015**.

ACTIVITE ASSUREE

Activité exercée :
Chiffre d'affaires :

Négoce de détecteurs de fumés
300 000 euros maximum

GARANTIES

Garanties acquises
RC exploitation
RC après livraison
Recours suite accident

Montant des garanties et des franchises

Responsabilité civile "Exploitation"	
Dommages corporels, matériels et immatériels	7 500 000 EUR par sinistre
Dont :	
Dommages corporels résultant d'accidents de travail ou de maladies professionnelles	2 000 000 EUR par année d'assurance
Dommages matériels et immatériels en résultant	1 000 000 EUR par sinistre Franchise par sinistre : 10% - mini 155 EUR, maxi 1 550 EUR
Dommages immatériels résultant de dommages non garantis	100 000 EUR par sinistre et par année d'assurance Franchise par sinistre : 10% - mini 765 EUR, maxi 3 050 EUR
Dommages aux biens mobiliers confiés (dommages matériels et immatériels en résultant)	25 000 EUR par sinistre Franchise par sinistre : 10% - mini 155 EUR, maxi 1 550 EUR
Atteinte accidentelle à l'environnement (dommages corporels, matériels et immatériels)	500 000 EUR par sinistre et par année d'assurance Franchise par sinistre : 10% - mini 155 EUR, maxi 1 550 EUR
dont dommages immatériels résultant de dommages non garantis	100 000 EUR par sinistre et par année d'assurance Franchise par sinistre : 10% - mini 765 EUR, maxi 3 050 EUR

Responsabilité civile "Après Livraison"	
Dommages corporels, matériels et immatériels	1 000 000 EUR par sinistre et par année d'assurance Franchise par sinistre : 10% - mini 155 EUR, maxi 1 550 EUR
Dont :	
Dommages immatériels résultant de dommages au produit livré	100 000 EUR par sinistre et par année d'assurance Franchise par sinistre : 10% - mini 765 EUR, maxi 3 050 EUR

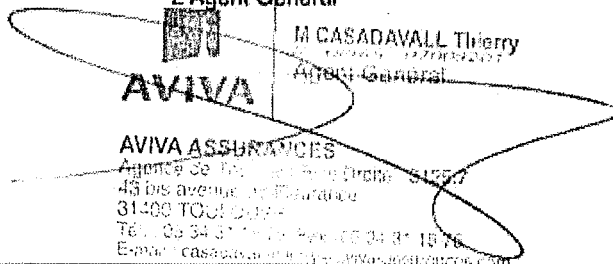
Défense	
Défense devant les juridictions civiles, commerciales ou administratives ; Défense des intérêts civils devant les juridictions répressives	Frais à la charge de l'Assureur, sauf dépassement du plafond de garantie en cause (voir art. Défense)

Recours suite à accident	
Recours suite à accident (litiges excédant 380 euros)	16 000 EUR par litige
dont expertise amiable	230 EUR
dont honoraires d'avocat ou de conseil :	
* Intervention d'un avocat pendant la phase amiable si le tiers est représenté par un avocat (art. L127-2-3 du code des assurances), consultation	300 EUR
* Référé, assistance à une mesure d'instruction ou devant une commission administrative, un tribunal d'instance ou de police	390 EUR par plaidoirie ou intervention
* Tribunal de grande instance	610 EUR par plaidoirie
* Cours d'appel	690 EUR par plaidoirie
* Cours de cassation ou Conseil d'état	1 220 EUR par plaidoirie
* Transaction amiable	500 EUR
* Arbitrage	250 EUR

La présente attestation n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'Assureur. Elle ne peut engager celui-ci en dehors des termes et limites précisées par les clauses et conditions du contrat auquel elle se réfère **sous réserve du paiement intégral de la cotisation par l'assuré pour la période de validité de la présente attestation.**

Fait à TOULOUSE, le 30 Octobre 2014

L'Agent Général


 M. CASADAVALL Thierry
 Agent Général
 AVIVA ASSURANCES
 Agence de Toulouse
 43 bis avenue de l'Europe
 31400 TOULOUSE
 Tél. : 05 34 31 10 10 - Fax : 05 34 31 10 11
 E-mail : casadavall.thierry@aviva-assurances.com